Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260204-20260203-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE ST BRIEUC
COMMUNE DE PLEMET

Date de Convocation : 29/01/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 23

N° d'ordre : 20260203

Objet : Budget Commune : vote de crédits par anticipation - complément

COMMUNE DE PLEMET
Délibération du Conseil Municipal

Séance du 4 février 2026
L'an deux mille vingt-six,
Le 4 février à dix-neuf heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Plémet en séance publique sous la présidence de Mme Chantal NEVO, Maire.

Présents : Mme NEVO Chantal, M. PIGNARD Didier, M. RAULT Patrick, Mme POINEUF Elisabeth, M. FERNANDEZ Ronan, M. BLOUIN Pierre-Yves, Mme BEUREL Delphine, M. BOUTRON Romain, Mme DUBOIS Amandine, M. BOUDARD Bernard, Mme THÉBAULT Pascale, M. JOSSE Guénaël, M. ROUAULT Sébastien, Mme BRICHORY Annick, M. LE TÉNO Anthony, Mme SAVENAY Brigitte, M. LE MÉE Jacques, M. ROCABOY Michel, M. PERROQUIN Jérôme, Mme SOULABAILLE Anne-Marie, M. MONTEIL Guy.

Absent(s) ayant donné(s) un pouvoir :
Mme BOUTBIEN Elodie pouvoir à M. BOUTRON Romain
Mme CHAUVEL Isabelle pouvoir à Mme SOULABAILLE Anne-Marie

Absent(s) n'ayant pas donné de pouvoir :
Mme BREUVART Sandrine
M. RAULT Patrice
Mme BASSET Sandrine
Mme JOUET Chrystelle
M. LE MAITRE François
Mme JOSSÉ-SORGNIARD Aurélie

Secrétaire de Séance :
M. RAULT Patrick

Mme le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que lors de sa séance en date du 10 décembre 2025, des crédits par anticipation ont été votés pour certaines opérations à hauteur de 251.700 €.

Mme le Maire précise que le montant total des crédits pouvant être votés par anticipation s'élève à 402.002,50 €.

Compte tenu du reliquat de crédits pouvant être votés par anticipation et afin de ne pas retarder les projets, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de compléter les crédits par anticipation au vote du budget 2026.

Mme le Maire présente en séance les opérations pour lesquelles des crédits complémentaires par anticipation sont à prévoir ainsi que la nature des dépenses.

N° opération	*Nature de la dépense*	*Montant ttc*
155 - Autres bâtiments		**3 100**
156 - Voirie		**7.000**
160 - Ecoles		**8 400**
247 - Logements communaux		**10 000**
	TOTAL	**28.500**

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260204-20260203-DE

Après avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité :

Présents : 21	Pouvoir : 2	Total : 23
Voix pour : 23	Voix Contre : 0	Abstention : 0

Article 1 : Autorise Mme le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal de l'exercice 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et ce avant l'adoption du budget principal pour 2026.

Article 2 : Vote par anticipation sur le budget 2026 de la Commune les crédits nécessaires au paiement des dépenses d'investissement à hauteur de 28.500 € répartis comme suit

N° opération	*Nature de la dépense*	*Montant ttc*	*Montant arrondi à*
155 - Autres bâtiments		**3 100**	3 100
	Chauffe-eau	*3 100*	
156 - Voirie		**6 838,80**	7 000
	Abribus	*2 628*	
	Poteau incendie	*4 210,80*	
160 - Ecoles		**8.319,60**	8 400
	Switch et routeur	1.857,60	
	Vidéoprojecteur	1.590	
	Réparation éclairage école élémentaire	3 372	
	Serrures connectées devis de 1417.90 € hors frais de livraison arrondi à	1 500	
247 - Logements communaux		**10 000**	10 000
	Enveloppe pour travaux ou fourniture	10 000	
	TOTAL	**28.258,40**	**28 500**

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,
Mme Chantal NEVO

Secrétaire de Séance
M. Patrick RAULT